

Le 22 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des thèses de doctorat au service de l'innovation des entreprises wallonnes

À l'initiative du Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Économie et de la Recherche, Pierre-Yves Jeholet, la Wallonie lance une nouvelle édition de l'appel à projets Win4Doc. Doté d'un budget de 5 millions d'euros, le programme permet à des chercheurs de réaliser une thèse de doctorat directement en lien avec les besoins d'une entreprise implantée en Wallonie.

Avec Win4Doc, la Wallonie poursuit un double objectif : soutenir une recherche ancrée dans les réalités économiques et renforcer les passerelles entre les entreprises et le monde académique. Le programme finance ainsi des projets de recherche industrielle susceptibles de déboucher sur de nouveaux produits, procédés ou services.

Les thèses, d'une durée maximale de quatre ans, sont menées en partenariat avec au moins une unité de recherche universitaire. D'autres acteurs peuvent également être associés, notamment des centres de recherche agréés, des hautes écoles ou des organismes publics de recherche.

« Nous devons continuer à rapprocher le monde de la recherche de celui de l'entreprise. Avec Win4Doc, nous permettons à des chercheurs de développer des projets de haut niveau tout en répondant à des besoins industriels concrets. Ma volonté est de rapprocher l'excellence scientifique wallonne de notre tissu économique pour faire émerger les innovations de demain. », souligne Pierre-Yves Jeholet.

Depuis son lancement, Win4Doc confirme son intérêt auprès des acteurs wallons. Pour la seule édition 2025-2026, 37 déclarations d'intention ont été déposées, 29 propositions détaillées ont été introduites et 14 projets ont été retenus pour un financement de 4,72 millions d'euros.

Un nouvel appel doté de 5 millions d'euros

Pour cette nouvelle édition 2026-2027, une enveloppe de 5 millions d'euros est mobilisée. Les déclarations d'intention pourront être déposées jusqu'au **24 novembre 2026**, tandis que les candidatures complètes devront être introduites **au plus tard le 11 mars 2027**. L'engagement des chercheurs devra intervenir **au plus tard le 15 octobre 2027**.

À terme, la volonté est toutefois de réformer le dispositif afin d'en faire, dès 2028, une aide guichet et de ramener le délai de traitement à environ deux à trois mois maximum. L'ambition est de mieux faire correspondre le rythme de l'aide aux besoins et aux réalités des entreprises et du monde économique. Cette évolution s'inscrira également dans une réforme plus globale des aides à la recherche, avec la volonté de simplifier les dispositifs et d'en raccourcir les délais.

« Nous investissons beaucoup dans la recherche en Wallonie et nous continuerons de le faire mais il faut faire en sorte que chaque euro investi contribue à la compétitivité de nos entreprises et, in fine, à la création d'activité et d'emplois. Win4Doc est un outil très concret pour y parvenir. », conclut Pierre-Yves Jeholet.

Découvrez l'appel et postulez avant le 24 novembre : <https://recherche.wallonie.be/win4doc>

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79